



EDITO
**LES LUTTES CONTINUENT,
LA SYNDICALISATION AUSSI !**

L'année 2015 s'est achevée avec à son actif beaucoup de luttes, de manifestations et de rassemblements.

Les initiatives prises par notre syndicat de retraités démontrent bien la nécessité et la prise en compte des revendications, même si parfois et nous le déplorons, les résultats et la mobilisation ne sont pas toujours au rendez-vous.

Nous savons qu'il nous reste un long travail à accomplir surtout en adhésions, pour renforcer nos bases, cela doit impérativement passer par la syndicalisation, elle nous donnera force, confiance et optimisme. Nous devons tout mettre en œuvre pour mener à bien cette tâche, l'enjeu de la continuité syndicale est important « *Actifs aujourd'hui Retraités demain* ».

Notre UFR CBA, lors de ses Congrès ou Comités Généraux en a largement débattu, et plusieurs pistes ont été évoquées, discutées, proposées, à nous maintenant de continuer à les exploiter et de les mettre en mouvement car nous savons très bien que la syndicalisation n'est pas spontanée !

L'enjeu de notre syndicat c'est de faire de 2016 une année encore plus riche que 2015.

Certes la tâche est difficile, indispensable, mais « RÉALISABLE », alors passons à l'action !

Marie-Anne RIALLAND

Section Retraités Construction 44,
Membre du Bureau de l'UFR



LA PLANÈTE EN DANGER

à quand, un monde de PAIX ???

RETRAITE N° 80

JANVIER 2016

CONSTRUCTION BOIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR L'UFR DE LA CONSTRUCTION DU BOIS ET DE L'AMEUBLEMENT CGT



Ne comptons que sur nous-mêmes :
ubérisation, protection sociale,
pouvoir d'achat ...

PAGE 4/5



Syndiquer les travailleurs étrangers :
Guillaume DAVRANCHE :
« Trop jeunes pour mourir » ...

PAGE 8

DANS CE NUMÉRO :

- A quand un monde de PAIX ??? ■ SMPP : un combat à gagner ...
- Ne comptons que sur nous-mêmes ! ■ Une section de retraités, ça vit !
- Préparons le 51^e Congrès de la CGT ■ Trop jeunes pour mourir ...

www.ufrcba-cgt.com

Meilleurs VOEUX pour 2016

@ **Calendrier des CE :**
4 février,
23 mars,
8 septembre
et 7 décembre.

@ **Comité Général
de Saint-Nazaire :**
12 et 13 mai 2016.

@ **51^e Congrès :**
nos camarades
Marie Anne RIALLAND
et **Jean Luc PLUMELET**
représenteront
les retraités
de la Construction
du Bois
et de l'Ameublement.

Directeur de la publication :
Michel DIAMANTIS

Conception, réalisation :
Michèle BRAMARDI

Imprimerie :
BRUNHAUT



Les 15 premières années du 21^e siècle nous laissent l'image d'un monde dangereusement en désordre tant sur les plans humain, économique, social et militaire.

Essayons de faire une analyse au vu des éléments qui ont contribué à créer ce désordre en considérant que toutes les situations s'expliquent par les causes qui les ont engendrées. Il n'est pas hasardeux, au vu des situations géographiques des zones actuelles de conflits, d'affirmer que le responsable majeur de ce désordre est le capitalisme. Sa mission n'est pas de contribuer au développement du bien-être sur terre, mais de rechercher, sans limite de profits, afin de satisfaire la finance qui est à son stade actuel de développement. La cause essentielle repose sur le développement de plus en plus inhumain du capitalisme qui, dans sa recherche exponentielle de profits, applique sa loi totalitaire (économique et militaire) à l'ensemble de la planète, pillant les ressources naturelles de continents, provoquant l'exploitation de populations déjà dans la misère, détruisant la nature, provoquant des guerres, dressant des communautés les unes contre les autres. **Comment ne pas être inquiet pour l'avenir de nos enfants et petits-enfants devant le constat de cette fuite du monde vers l'apocalypse uniquement pour satisfaire les intérêts d'une minorité ?** Comment peut-on rester muet et les bras croisés devant les agissements de certains hommes d'Etats de pays qui sont responsables de cette situation, nous qui, dans notre vie militante, avons œuvré pour plus de social et de paix dans nos luttes syndicales ? Les guerres ont toujours été déclenchées pour des raisons essentiellement de domination économique. Il en est de même aujourd'hui des conflits qui sèment le désordre et la mort au Moyen-Orient à cause de ses gisements de pétrole. Les deux guerres d'Irak menées par BUSH père et fils au profit des pétroliers américains, l'intervention franco-

britannique en Libye, lancée par Sarkozy, confirment cette affirmation. Les prétextes humanitaires évoqués pour justifier l'élimination de dictateurs tels que Saddam HUSSEIN et KADHAFI sont fallacieux. Ils ont, pour l'essentiel, une odeur de pétrole. Ces différentes interventions, qui ont déstabilisé des Etats et des zones géographiques importantes, ont été menées au nom d'un droit d'ingérence imposé par le plus fort au plus faible pour des raisons de stratégies économique et politique. Ce droit d'ingérence peut se concevoir, à condition d'être un droit d'intervention pour faire respecter le droit démocratique d'un peuple soumis à une tyrannie, et ce, sous la responsabilité de l'organisme international de paix que devrait être l'ONU. Ce n'est pas le cas, en pratique ce sale boulot est confié à l'OTAN (organisation militaire qui n'a plus de raison d'exister), ou bien, à l'initiative de certains pays hors de tout mandat international à l'exemple de ce qui se passe actuellement en Syrie. Nous payons en France, par le sang, les conséquences de ces interventions au relent de néocolonialisme par des actes criminels causés par des fanatiques endoctrinés et armés par des despotes aux idées moyenâgeuses dont les trônes sont maintenus par la finance internationale. Il n'est pas ici question de regretter la mort des tyrans, mais la manière et les raisons de les abattre nous interrogent. Le conflit actuel en Syrie nous pose question car la tournure qu'il prend est un danger pour la paix. On est en droit de s'interroger sur les mobiles de son déclenchement : existait-il une opposition structurée et conséquente voulant abattre le dictateur AL ASSAD ? Ou bien cette opposition n'a-t-elle pas été inventée de l'extérieur pour donner un prétexte de déstabiliser le pays au profit de puissances étrangères ? Actuellement les chemins de Damas ne semblent pas conduire à la Paix. Agissons pour qu'ils le soient !

■ **P. LE PAGE** Comité de rédaction UFRBCA



Suivi Médical Post Professionnel

UN COMBAT À GAGNER !



« Offensive pour une vie digne et pour le suivi médical ». Une retraite décente à 60 ans et 55 pour les métiers pénibles. Ces quelques mots sur la banderole d'accueil du 5^e Congrès CGT Retraités Construction Bois Ameublement du 5 au 10 octobre 2014 à EL SHEMS en Tunisie.

Mais tout
un programme,
et, avec un bon
plan de travail,
c'est
UN VRAI COMBAT
À GAGNER !!!

Le Comité Général d'Arras en mai 2015 a :

→ **Adopté à l'unanimité comme plan d'action :**

- > Informer les salariés, les retraités et ceux qui s'apprentent à l'être ;
- > Conquérir un droit d'accès au dispositif pour tous les salariés ayant été exposés à un moment donné de leur carrière.

→ **Décidé des outils :**

- > Dépliant 3 volets « SMPP » - de type « outil du CHSCT » ;
- > Dossier (lettres types, démarches, etc.) ;
- > Boîte à outils sur internet : <http://smpp-cgt.fr>
- > et bien sûr notre blog : <http://ufrcba-cgt.com>

→ **Proposé un travail en commun :**

- > Avec les actifs et la Fédération Construction ;
- > Des articles à paraître dans la presse syndicale (l'Aplomb, Retraite Construction Bois Ameublement, les Journaux des sections syndicales ou de la presse locale) ;
- > Envoi de lettres expliquant la démarche aux autres UFR, à l'UCR et à la Confédération.

→ **Des interventions des retraités :**

- Dans les formations CHSCT et autres (comme à LYON dans un stage de l'URCBA sur « l'Inaptitude et le maintien dans l'emploi » en novembre 2015).
- Dans les assemblées de militants actifs des entreprises où sont présents des futurs retraités afin d'expliquer « les droits en partant à la retraite ».

→ **Des initiatives sont déjà en cours :**

- > Présence des retraités CGT de l'URCBA Rhône-Alpes au Colloque des Verriers de Givors le 10 octobre 2015 - les verriers ne sont pas seuls exposés aux risques professionnels.
- > Invitation des retraités CGT de la Construction - Bois - Ameublement lors d'une réunion d'échange et de formation

des militants de l'ANDEVA sur le Suivi Médical Post-Professionnel à Lyon le 29 octobre 2015.

> Des contacts pris avec l'association des anciens verriers, suite au Colloque, pour un échange sur les suites à donner et la poursuite de l'action de défense des retraités atteints dans leur santé.

> Des contacts avec des sections syndicales d'entreprises en Rhône-Alpes pour mettre en place l'information et l'action nécessaire à une vie digne à la retraite et en bonne santé.

→ **Faites connaître les initiatives dans vos régions,**
→ **Faites part des initiatives dans vos secteurs,**
→ **Nous proposons de faire passer l'information sur le blog de l'UFR afin de permettre les échanges :**

secretaire@ufrcba-cgt.fr

■ **Jean BUSSENEAU**
Section Lyon/Drôme-Ardèche

UBÉRISATION, PROTECTION SOCIALE, NE COMPTONS QUE

JEAN-CLAUDE GUÉRINEAU

Bureau de l'UFR, Syndicat SPIE Reims.

A en croire nos élites journalistiques, s'annonce un bouleversement « made in USA » devant révolutionner le monde du travail : L'UBÉRISATION.

Leur vision : la fin du salariat tel que nous l'entendons. Il s'agit de la mise en place d'un système de services rendus entre particuliers et d'entreprises avec comme support les réseaux dit sociaux.

Un peu de bricolage par ci, je te rends du ménage, tu me transportes, je fais ta comptabilité ...

Notre économie nationale devrait selon ces « bons apôtres » s'en trouver libérée, transformée.

Les taxis (*payant patente*) ont expérimenté cette nouveauté en se confrontant vivement au site UBER.

Ce formatage, dont les médias ont le secret et le pouvoir (*le résultat des élections régionales démontre qu'ils ont une part de responsabilité*), n'est rien d'autre qu'une tentative libérale de plus, dont rêve Monsieur MACRON !

Autre phénomène, réel celui-là, c'est le recul de l'âge de la retraite.

L'accord sur les retraites complémentaires de fin d'année, signé par des syndicats complaisants envers le patronat, va se traduire, pour percevoir sa complémentaire à taux plein, par un départ à 63 ans, c'est à dire travailler une année de plus. Alors que le régime général prévoit un départ à 62 ans et 41.5 années de cotisations ! Si vous souhaitez partir à cet âge, un système de bonus-malus vous sera appliqué. Vous voilà considérés comme de vulgaires bagnoles ! Le tout accompagné par un gel des revalorisations.

Une bonne affaire pour Monsieur GATTAZ. C'est un court résumé car il y a plus grave. Imaginez le sort des femmes aux carrières courtes, des chômeurs, des accidentés de la vie, non seulement ils auront à subir une forte baisse de leur pension, mais ils devront s'user plus longtemps au travail.

Il faut en passer par là pour sauver les complémentaires nous disent les libéraux de tous poils.

Quel est le lien entre ces deux informations ?
Il y en a un, et de taille :
c'est le financement de notre protection sociale !

Dans la première, les cotisations sociales, clé de voute du système, solidaire et collectif, disparaissent totalement. Plus de charges : « *le graal du patronat !* »

Pour la deuxième, ce n'est pas l'allongement de la durée de vie qui pose problème, mais bien l'utilisation du chômage de masse qui plombe les rentrées financières de la Sécurité Sociale. Là encore, la mise en place d'un moyen de pression servant à faire basculer toute la protection sociale dans le domaine privé, est en route. Tout doit devenir marchand, le credo de l'OMC et de Bruxelles.

Pourtant les solutions existent :

- Égalité des salaires homme/femme.
- Augmentation des salaires et pensions.
- Cotisations basées sur la masse salariale des entreprises.

→ Réduction du chômage en créant de nouveaux emplois via la formation.

→ Suppression des aides et exonérations à fond perdu, au patronat.

→ Etc.

Diffuser les propositions CGT, seuls les militants actifs et retraités peuvent le faire, dans cette formidable bataille des idées. Arrêtons de compter sur les experts de « *C dans l'air* » !

La lecture de notre presse, la formation, doivent déboucher, après un large débat sur un discours, clair, audible et réceptif par tous.

**Notre
51^e Congrès
doit y répondre !**

cgt
51^e
CONGRÈS
MARSEILLE
18 → 22 AVRIL 2016

RETRAITE, POUVOIR D'ACHAT ... SUR NOUS-MÊMES !

JEAN-LUC PLUMELET

Section Loire-Atlantique.

Le monde retraité a participé à l'enrichissement du pays pendant de longues années. Il est en droit d'attendre de la solidarité intergénérationnelle qui est la base de notre système social, une prise en charge de l'allongement de la durée de la vie en bonne santé.

Or, les retraité(e)s subissent de plein fouet les effets des différentes contre-réformes et de l'austérité pour tous.

Un bref rappel de la situation :

- Gel des retraites et pensions avec le report de l'indexation en octobre ;
- Déremboursements de soins et hausse de la TVA ;
- Hausse des coûts des complémentaires de santé ;
- Suppression de la demi-part des veufs et veuves ;
- Imposition des majorations familiales.

Les revendications sont les mêmes pour l'ensemble des salariés qu'ils soient en activité, en situation précaire, privés d'emploi ou à la retraite. Le mieux vivre ensemble suppose que les produits du travail soient répartis équitablement.

**C'est tout le sens
du syndicalisme CGT et
des propositions en matière
de pouvoir d'achat.**

Le blocage des salaires et des pensions depuis plusieurs années amplifie la résignation et renforce le chacun pour soi.

Nous devons donc exiger pour les retraité(e)s :

- Retour à une revalorisation annuelle de toutes les pensions ;
- Aucune pension inférieure au SMIC ;
- 1 700 € pour toutes les carrières complètes.

Des luttes victorieuses ont lieu en France et en Europe :

→ elles portent sur l'amélioration des conditions de travail mais aussi sur de meilleures rémunérations. A nous de les faire connaître et de s'en emparer afin de redonner force et détermination.

Dans l'immédiat, nous devons renforcer les contacts avec les syndicats d'actifs, participer à leurs actions et bien-entendu répondre aux appels et aux multiples démarches de nos organisations de retraités sur la base d'une revalorisation des pensions de 400 € mensuels.

Les actions communes ou spécifiques ne doivent pas être opposées :

→ elles sont complémentaires. Rien ne sera résolu sans l'intervention des populations face aux gâchis humains et financiers des capitalistes.

Les retraités prennent toute leur part dans ce combat :

→ la bataille pour de meilleures conditions de vie rejoint celle de la citoyenneté.





ENGAGÉ POUR LE BTP

RETRAITE
PRÉVOYANCE
SANTÉ
ÉPARGNE
ASSURANCES
ACTION SOCIALE
VACANCES

 **PRO BTP**
GROUPE

la cgt

la la la la
cgt cgt cgt cgt

PRÉPARONS LE 51^E CONGRÈS

UNE SECTION DE RETRAITÉS, ÇA VIT !!! ...

Dans le département des Vosges, au vu d'une USR en sommeil, l'UD CGT des Vosges m'a demandé de redynamiser celle-ci par le biais d'un **Collectif Retraités**. Faisant partie du bureau de l'UD il m'a été facile de contacter tous les retraités susceptibles de participer à une action de remise en route de l'activité des retraités CGT des Vosges par le Cogitiel. Après plusieurs réunions qui, à chaque fois, réunissaient une quinzaine de retraités, il a été décidé d'une AG de tous les retraités CGT des Vosges pour officialiser le Collectif et faire le lien avec l'UD pour que les retraités puissent y prendre toute leur place ! Au niveau de la Construction, Bois, Ameublement la démarche a été essentiellement interprofessionnelle. En effet, après réflexion il est apparu qu'au vu du nombre de syndiqués retraités CBA, seule l'interpro permettrait de développer l'activité retraités de notre Fédération dans le département et la notion de corporatisme a été vite dépassée ! Le **Collectif Retraités** a permis d'impulser et de redynamiser une activité mise en sommeil et qui ne redemandait que cela. Dès le début les diverses activités revendicatives ont été mises en valeur et suivies par un très grand nombre (*manifestations, remontées des revendications etc.*) Il est indéniable que le lien Fédération-interpro doit être lui aussi mis en exergue ! Actuellement, il a été décidé de convoquer un Congrès des Retraités CGT des Vosges afin de remettre en place l'USR avec de nouveaux statuts : les anciens qui dataient devaient être dépoussiérés et subir un bon toilettage ! L'USR des Vosges va donc repartir sur de nouvelles bases et comme dit précédemment nous pensons que l'activité des retraités doit non seulement être en lien avec l'interpro mais aussi avec les actifs. Les revendications des Retraités d'aujourd'hui sont celles, ou le seront, celles des actifs d'aujourd'hui (*futurs retraités de demain*) !

■ Bernard THOMASSIN
Membre de la CEF FNCSBA



Un petit coup d'œil dans le rétroviseur permet de mieux saisir les enjeux de la question des retraites. Nous sommes loin du premier congrès de la CGT qui se tenait il y a 120 ans. A l'époque, la revendication phare pour les retraites était la retraite à 50 ans après 25 ans de travail. Il a fallu en rabattre. Aujourd'hui, en pleine régression sociale, à côté des revendications des retraités se pose la double question du mode d'action le plus efficace pour les faire avancer et de notre place dans la CGT.

Michel DIAMANTIS - Secrétaire Général UFRCSBA

Mode d'action le plus efficace

Le débat entre « agir sur le lieu de vie » et « militer au sein d'une section d'entreprise » doit être dépassé, car ces actions ne s'opposent pas : elles sont complémentaires. Les éléments sont maintenant bien connus : la continuité syndicale se travaille au sein de l'entreprise et le maintien des solidarités est un atout majeur pour les actifs. La campagne sur un accès facilité et élargi au SMPP va dans ce sens. L'expérience des **PONTICELLI** montre l'efficacité des luttes conjointes actifs-retraités. Le 10 décembre, lors du Colloque sur le syndicalisme retraité, Philippe MARTINEZ affirmait que devait cesser la rupture causée par l'obligation de démissionner de son syndicat d'actifs pour adhérer la section des retraités. Notre Congrès avait proposé une solution en ce sens : le syndicat d'entreprise devrait offrir la première adhésion en tant que retraité au moment du départ de l'entreprise. La nécessité de l'action de proximité a fait l'objet de notre Comité Général des Carroz d'Arraches. Les travaux qui en sont issus seront actualisés en mai 2016 à celui de Saint-Nazaire à la lumière du Congrès Confédéral. **Préparer dans nos débats de sections sera donc aussi préparer l'autre.**

La place du syndicalisme retraité dans la CGT

Dans son intervention citée plus haut, Philippe MARTINEZ assurait que notre revendication « **un syndiqué, une voix** »

serait enfin adoptée. Seuls nos camarades Cheminots ont contesté la cotisation à 1%. Le problème irritant de la reconnaissance de notre légitimité en interne est donc sur le point d'être résolu. Il reste le plus important : conquérir une légitimité vis-à-vis - *tant des futurs retraités* - que par rapport aux instances politiques. Pour les premiers, la réponse sera de trouver non seulement dans la convergence des luttes mais aussi dans notre capacité à mener nos propres luttes dans les territoires. Pour les seconds qui veulent nous cantonner dans le domaine associatif, il sera plus compliqué de conquérir le droit de participer aux instances de décisions. Nous avons là un large champ de réflexion et d'innovation. **A chaque section d'y travailler collectivement.**

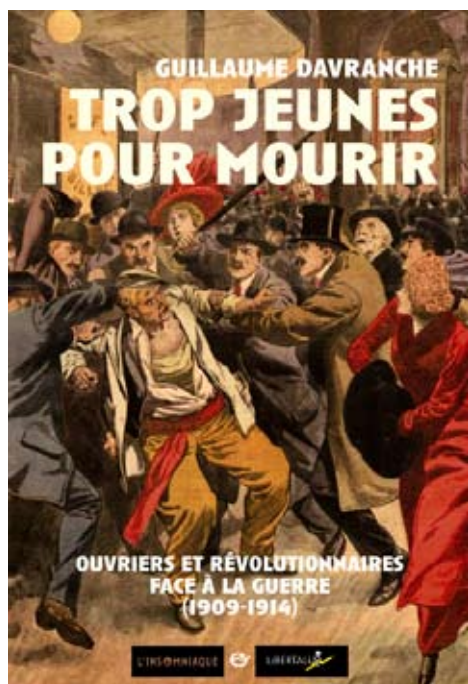
Méthode de Travail

Les repères revendicatifs 21 à 24 nous concernent directement. La version mise en débat sera bientôt disponible et diffusée dans toutes les bases de l'UFRCSBA. Le document d'orientation sera en ligne dès son approbation par la Commission Exécutive Confédérale. La Commission Exécutive de l'UFR se réunira le 23 mars pour préparer le Congrès de la CGT avec nos deux délégués (**M-A. RIALLAND et J-L. PLUMELET**). **Pour préparer cette séance de travail, le Bureau de l'UFR demande à chaque section de faire remonter ses contributions au plus tard le 16 mars.**

SYNDIQUER LES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS

EXTRAITS

GUILLAUME DAVRANCHE



Les grèves de sans-papiers dans le secteur de la Restauration, du Nettoyage et du Bâtiment en 2009 ont rappelé **le caractère décisif de la syndicalisation des travailleurs étrangers**. Mais cette question n'est pas nouvelle. Voici des extraits d'un ouvrage de **Guillaume DAVRANCHE** qui revient sur le mouvement ouvrier face à la montée du nationalisme avant la Grande Guerre.

Dès l'automne 1913, le Patronat Français accroît son recrutement à l'étranger en raison de l'allongement du service militaire à 3 ans. La bataille syndicaliste parle de 300 000 immigrés liés à la loi de trois ans, dont 200 000 rien qu'en région parisienne. Le Patronat recrute bien au-delà des traditionnels pays limitrophes : Russes, Arabes et même Chinois font leur apparition.

Du côté de la CGT, alors que la syndicalisation des ouvriers des pays limitrophes se montrait déjà ardue, on s'inquiète d'une immigration venue de pays où le mouvement ouvrier est inexistant. Le Patronat veut « *inonder le pays d'éléments inorganisés* ». Il faudra pourtant bien faire avec, car si la CGT échoue à faire prévaloir la solidarité, on risque des flambées de « *nationalisme sauvage* ».

Alors que le Congrès des Métaux n'avait pas abordé la question, c'est le Congrès

du Bâtiment d'Avril 1914 qui consacre aux migrants une séance passionnée.

En 1912 et en 1913, la Fédération a envoyé un militant italophone, GILIOLI, en « *tournée hivernale* » dans les zones d'émigration de la péninsule, pour sensibiliser les travailleurs avant leur migration printanière. L'expérience montre qu'à force de patience, on peut obtenir des résultats.

Certains militants contestent cette méthode. C'est sur les chantiers, à l'arrivée des migrants, qu'il faut faire porter l'effort, estiment-ils. En 1912, la Fédération a ainsi détaché Jean FRAGO en Ariège, sur le chantier du transpyrénéen, et Maurice ROUESTE dans les Alpes-Maritimes, sur le chantier du Nice-Coni où, pour moins de 50 Français, on comptait 7 000 Italiens, Portugais et Espagnols surexploités. Ils ont réussi à mettre sur pied un syndicat de 500 adhérents, qui a mené plusieurs

grèves, mais aussi près de 80 procès pour l'indemnisation des accidents du travail.

Finalement, la déclaration de guerre rendra cette question provisoirement obsolète. Le gouvernement organisera lui-même l'immigration massive de travailleurs coloniaux, avant de les renvoyer dans leurs foyers à la fin des hostilités.

Mais les débats ouverts par la CGT entre 1912 et 1914 trouveront leur prolongement dans l'entre-deux-guerres.

La CGTU, notamment, fera de l'organisation de la main d'œuvre étrangère - la « *MOE* » - une préoccupation constante.

D'après des extraits de :

« **Trop jeunes pour mourir** ».

Ouvriers et révolutionnaires face à la guerre (1909-1914).

Coédition L'INSOMNIAQUE et les Éditions LIBERTALIA. 544 pages, 20€.



www.ufrcba-cgt.com

FAITES VOTRE JOURNAL !!!

Votre expérience, votre avis, vos idées sont les bienvenus !

propos du pouvoir d'achat des retraités, de la situation des chômeurs âgés, de la pénibilité et du suivi médical ... Faites-nous part de vos expériences, de vos actions et de vos réflexions en remontant l'information à « **Retraite Construction Bois** » - soit par courrier à Montreuil, - soit par Internet.